



Service de police
AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

Unité des affaires publiques

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OPÉRATION SUR LES SIÈGES D'AUTO POUR LES 0 À 9 ANS

LONGUEUIL, LE 11 SEPTEMBRE 2013 --- Pour une deuxième année consécutive, le Service de police de l'agglomération de Longueuil participera à une vaste campagne de sensibilisation visant à favoriser l'utilisation correcte du siège d'auto. Cette année, du 16 septembre au 11 octobre, nos policiers de la Section prévention et actions stratégiques ainsi que des intervenants du Centre de santé et des services sociaux (CSSS), pourront conseiller les parents lors d'opérations de vérification dans les services de garde de l'agglomération de Longueuil.

Les parents d'enfants qui fréquentent un service de garde à 7 \$ recevront de la documentation pour les informer comment procéder à une installation adéquate et conforme d'un siège d'auto et les orienter vers les services de vérification de sièges d'appoint.

Cette année, la nouveauté de la campagne permet de rejoindre les parents d'élèves de la maternelle. Ils recevront un feuillet intitulé « *Même si je suis grand, moi je reste attaché* » pour les inciter à ne pas abandonner trop tôt le siège d'appoint. En effet, lorsque les enfants entrent à l'école, les parents sont portés à retirer les sièges d'auto et à utiliser seulement la ceinture de sécurité. Or, presque tous les enfants de 7 ans et moins ne répondent pas aux conditions pour que la ceinture de sécurité les protège adéquatement et devraient rester dans un siège d'auto ou d'appoint. C'est aussi le cas pour plusieurs enfants jusqu'à 9 ans.

Une campagne d'envergure pour assurer la sécurité des enfants

En 2012, une enquête de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) révélait que plus d'un enfant sur deux n'était toujours pas bien protégé dans son siège d'auto. Chaque année, 1 150 enfants de 9 ans et moins sont blessés ou meurent dans des collisions de la route au Québec.

« Ces statistiques nous rappellent l'importance de bien informer les parents afin de prévenir les blessures », indique la D^{re} Jocelyne Sauvé, directrice de Santé publique de la Montérégie. La campagne menée l'an dernier a permis de constater et de corriger trois erreurs courantes : l'enfant n'était pas assis dans un siège adéquat pour lui, il n'était pas bien attaché; ou le siège n'était pas bien fixé à la banquette du véhicule.

Un siège d'auto pour enfant bien utilisé réduit jusqu'à 70 % les risques de décès et de blessures graves en cas d'accident. C'est pour cela qu'il est très important de travailler afin d'aider les parents à utiliser correctement les sièges d'auto et nous leur conseillons de les faire vérifier par un membre du réseau de vérification pour s'en assurer.

Cette campagne est une initiative de la Direction de santé publique de la Montérégie, de la SAAQ et du Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie en collaboration avec la Sûreté du Québec (district de la Montérégie), les services policiers municipaux et inter-municipaux, ainsi que des CSSS de la Montérégie.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les parents trouveront de l'information sur l'utilisation correcte des sièges d'auto et les coordonnées des membres du Réseau provincial permanent de vérification en consultant le site Internet www.bienattaché.com.



- 30 -

Source : Unité des affaires publiques et des relations médias
Courriel : aff.pub.police@ville.longueuil.qc.ca
Téléphone : 450 463-7373